

Les 55 ans de la FNCC.

Une fédération à l'écoute, une fédération écoutée



Mercredi 15 juillet 2015

Réunion préparatoire des Vice-Président-e-s de la FNCC



Séminaire des adhérents de la FNCC
« Nouvelles réflexions, nouvelles pratiques »



Jeudi 16 juillet 2015

Rencontre avec la ministre de la Culture et de la Communication.



Réunion plénière du CCTDC



***Evelyne Rabardel et Philippe Laurent,
Vice-Président-e-s représentaient la
FNCC***

Plus que jamais, les Journées d'Avignon 2015 de la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture ont témoigné de sa capacité toujours plus grande à écouter et à être écoutée.

- C'est là l'esprit de sa réponse à l'équation budgétaire difficile à laquelle sont confrontées les collectivités à la suite du niveau difficilement acceptable des baisses des dotations de l'Etat. Une réponse de solidarité.
- C'est là sa manière d'anticiper les incertitudes institutionnelles enclenchées par la réforme territoriale – par la concertation, l'ouverture, la co-construction – afin d'être à même d'imaginer et d'inventer ensemble les formes à venir des politiques culturelles territoriales.
- C'est là surtout une proposition de mobilisation collective face aux menaces d'intolérance qui mettent à l'épreuve la cohérence de notre société. Une affirmation de la force républicaine des valeurs des arts et de la culture.
- C'est également la manifestation de la nécessité du dialogue avec les artistes, avec les professionnels de la culture, avec les associations culturelles-: avec tous et aux côtés de l'Etat, les collectivités territoriales assumeront leur responsabilité culturelle, au service du partage de l'intelligence sensible et du déploiement de la diversité créatrice.
- Enfin, c'est par l'aller-retour d'une écoute mutuelle entre élus toujours plus approfondie que la Fédération prolongera l'esprit de son rendez-vous avignonnais.

En trois jours, la FNCC aura été reçue par la ministre de la Culture et réaffirmé avec elle la solidarité de l'Etat et des collectivités territoriales. Elle aura bénéficié d'un temps de discussion prospectif avec une délégation de la commission culture du Sénat conduite par Catherine Morin-Desailly, ainsi qu'avec plusieurs députés.

La FNCC aura aussi participé le 16 juillet, à la réunion plénière du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC) – une instance envers laquelle elle a redit son attachement et sa conviction quant à sa nécessité dans la perspective de la nouvelle organisation territoriale.

Assemblée Générale Extraordinaire



Accueil par Cécile Helle, Maire d'Avignon et Florian Salazar-Martin.



Célébration des 55 ans de la FNCC



Forum de la FNCC : « Préserver, insister, amplifier, inventer... Les nouvelles voies de la responsabilité culturelle des collectivités territoriales ».



Dîner de travail avec la CGT Spectacles



La Fédération a également poursuivi la tradition, inaugurée en 2010, des rencontres nationales des associations d'élus qui composent ce Conseil.

"Préserver, insister, amplifier, inventer", ce thème offensif du Forum très suivi organisé dans la cour du Cloître Saint-Louis, en partenariat avec le Festival d'Avignon, a été l'occasion de nombreux échanges avec des structures professionnelles ainsi qu'avec les associations d'élus.

Cette responsabilité culturelle a également été partagée lors de l'atelier organisé avec la COFAC à l'Hôtel de Ville d'Avignon et s'est conclu de manière ouverte par un appel conjoint FNCC et COFAC pour initier une démarche de débats, sur les territoires, autour du projet de loi Liberté de création et patrimoine afin de mieux conjuguer l'impératif de la liberté de création et l'exigence de la reconnaissance des droits culturels des personnes.

Et, lors de la tenue de son Assemblée générale – honorée par la présence de Cécile Helle, Maire d'Avignon –, la FNCC a solennellement inscrit dans ses statuts l'exigence de la parité femmes/hommes, condition fondamentale de tous les dialogues et de toutes les écoutes. Un dialogue et des échanges qui ont été tout de suite mis en œuvre au cours du séminaire organisé avec les adhérents intitulé "Nouvelles réflexions, nouvelles pratiques" – au cours duquel les élu-e-s de Dole, de Belfort, de Séné, du Val Maubué et de Dardilly ont témoigné de leurs initiatives innovantes notamment autour des politiques participatives et du numérique.

C'est ensemble, en réaffirmant la réalité du travail engagé, ambitieux et attentif de la très grande majorité des élus engagés sur le terrain – très loin des stigmatisations injustifiées dont ils sont trop souvent l'objet –, que les adhérents de la Fédération ont manifesté leur énergie et leur volontarisme au service des arts et de la culture.

De ces Journées d'Avignon 2015, rendues possibles par longue tradition d'accueil attentif de la municipalité, la FNCC ressort toujours plurielle et plus unie, plus entendue et plus à l'écoute. Sa responsabilité en est dès lors plus grande. Plus grands aussi son ambition et sa détermination pour défendre l'intérêt culturel général.

*Florian Salazar-Martin, président
avec les membres du Bureau de la FNCC
Hôtel de Ville d'Avignon
Vendredi 17 juillet 2015*

Vendredi 17 juillet 2015

Petit-déjeuner avec les sénateurs de la Commission Culture



**Ateliers co-organisés avec la COFAC :
« Associations culturelles et collectivités locales : construire ensemble »**



Déclaration

Les associations culturelles, les syndicats, les organisations professionnelles réuni-e-s à Avignon pour la rencontre organisée par la FNCC et la COFAC, ce vendredi 17 juillet 2015, signent ensemble cette déclaration et vous invitent à vous joindre à leur appel.

Une loi pour de nouveaux droits

Au moment où nos valeurs républicaines ont subi la violence d'attaques contre la liberté d'expression, le projet de loi Liberté de création, architecture, patrimoine, peut – doit – devenir un outil pour l'affirmation de la démocratie culturelle, des droits culturels et de la toujours nécessaire démocratisation des arts, de la culture et de leurs pratiques.

Il faut se saisir de cette perspective législative pour développer, des débats citoyens réunissant les professionnel-le-s, les élu-e-s, les associations culturelles, sur tous les territoires.

Un débat qui doit être porté devant et avec les parlementaires.